

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 25

Pouvoir : 4

Date de la convocation :
3 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le neuf avril à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Matthieu GRIVEL et Didier BERNARD.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Amélie VION, Didier PICARD, Pascale BARBIER, Eric RICHARD, Brigitte MARTIN, Jérôme VINCENT, Virginie ERRARD, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSON, Sandra GUINOT, Nelly MONNOT, Pascal GERARDIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Didier DEMAY, Pascale DESRAY, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Matthieu GRIVEL, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Didier BERNARD, Laurent LAGRIFOUL, Jacqueline PENAUD.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Richard MILON à Didier PICARD, Adeline CARITEY à Bénédicte PINSONNEAUX, Elise MARTIN à Tristan BATHIARD, Marie-Christine BOIREAU à Laurent LAGRIFOUL

Objet : Installation de systèmes de traitement des eaux au Centre Technique Municipal

Exposé :

Le Centre Technique Municipal est équipé d'une aire de lavage et d'une station de distribution de gasoil construites dans les années 1980. Une mise à niveau de ces équipements est envisagée pour assurer une meilleure gestion des eaux de ruissellement et réduire les risques de pollution des eaux pluviales.

Les travaux consisteront en l'installation de séparateurs d'hydrocarbures, la construction d'une dalle, la mise en place de bypass et la couverture de l'aire de gasoil.

Le budget de l'opération est estimé à ce jour à 49 837 € HT soit 59 804,40 € TTC

Le plan de financement prévisionnel est :

EPURETOX (Agence de l'eau RMC) : 19 935 €

DETR (Etat) : 17 443 €

Reste à Charge (Commune) : 12 459 €

La livraison des travaux est prévue à la fin de l'année 2024.

Visa :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la réalisation de l'opération citée en objet.
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel proposé.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire

